

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Le 24 novembre 2009

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 24 novembre 2009, à 19h00, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 08-02-029.

Sont présents madame la conseillère et messieurs les conseillers :

Siège numéro 1 :	Paule Blain Clotteau
Siège numéro 2 :	Louis Quevillon
Siège numéro 3 :	André McNicoll
Siège numéro 4 :	Serge Riendeau
Siège numéro 5 :	Richard Boyer
Siège numéro 6 :	Jean-Claude Lalonde

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Georges Dinel.

Sont également présents :

Monsieur Jean Vachon, directeur général et trésorier ; et
M^e Marie-Josée Larocque, notaire, greffière et directrice générale adjointe.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire Georges Dinel ouvre la séance à 19h00.

Le Conseil municipal, conformément aux articles 323 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance spéciale a été signifié à tous les membres du Conseil municipal. Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

- 1.*** Adoption de l'ordre du jour
- 2.*** Approbation du résultat du financement des règlements d'emprunt numéros 125-2007 (pour l'achat d'un parc de véhicules), 130-2007 (pour effectuer des travaux d'asphaltage sur différentes rues du territoire), et 141-2008 (au montant de 400 000\$, pour effectuer des travaux d'asphaltage sur le territoire), pour un montant de 805 000\$
- 3.*** Autorisation de l'emprunt de 805 000\$, par billets, en vertu des règlements d'emprunt numéros 125-2007 (pour l'achat d'un parc de véhicules), 130-2007 (pour effectuer des travaux d'asphaltage sur différentes rues du territoire), et 141-2008 (au montant de 400 000\$, pour effectuer des travaux d'asphaltage sur le territoire) – Résolution de concordance et de courte échéance
- 4.*** Dossier de travaux de pavage de la montée Saint-Philippe – Acceptation des travaux – Autorisation de paiement de la retenue (Sintra)

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

5. Varia
6. Période de questions et
7. Levée de la séance extraordinaire.

09-11-421 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'ajouter des items à l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André McNicoll, appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE les sujets suivants soient ajoutés à l'ordre du jour, à savoir :

- 5.1 Dossier « Régie Intermunicipale Argenteuil / Deux-Montagnes » - Nomination d'un conciliateur
- 5.2 Avis de motion pour modifier l'alinéa 7 de l'article 71 du règlement de zonage numéro 058-2003

QUE l'ordre du jour soit et est adopté avec les modifications apportées.

Adoptée à l'unanimité

09-11-422 APPROBATION DU RÉSULTAT DU FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉROS 125-2007 (POUR L'ACHAT D'UN PARC DE VÉHICULES), 130-2007 (POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE SUR DIFFÉRENTES RUES DU TERRITOIRE), ET 141-2008 (AU MONTANT DE 400 000\$, POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE SUR LE TERRITOIRE), POUR UN MONTANT DE 805 000\$

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham entend émettre une série de billets en vertu des règlements d'emprunt numéros 125-2007 (pour l'achat d'un parc de véhicules), 130-2007 (pour effectuer des travaux d'asphaltage sur différentes rues du territoire), et 141-2008 (au montant de 400 000\$, pour effectuer des travaux d'asphaltage sur le territoire) ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique d'informations financières, des soumissions pour la vente d'une émission de billets au montant total de 805 000\$, en date du 24 novembre 2009 ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QU'à la suite de cette demande, les résultats de l'ouverture des soumissions pour le financement des règlements d'emprunt numéros 125-2007, 130-2007 et 141-2008, au montant total de 805 000\$, sont les suivants à savoir :

« Financière Banque Nationale Inc. »

<i>Échéance</i>	<i>Montants</i>	<i>Taux</i>
1 ^{er} décembre 2010	55 900\$	1,50000%
1 ^{er} décembre 2011	57 900\$	1,90000%
1 ^{er} décembre 2012	59 800\$	2,50000%
1 ^{er} décembre 2013	62 000\$	3,00000%
1 ^{er} décembre 2014	569 400\$	3,50000%
Total :	805 000\$	

Prix : 98,70500
Échéance moyenne : 4 ans et 3 mois
Coût réel : 3,65069%

« Caisse Desjardins d'Argenteuil »

<i>Échéance</i>	<i>Montants</i>	<i>Taux</i>
1 ^{er} décembre 2010	55 900\$	3,49000%
1 ^{er} décembre 2011	57 900\$	3,49000%
1 ^{er} décembre 2012	59 800\$	3,49000%
1 ^{er} décembre 2013	62 000\$	3,49000%
1 ^{er} décembre 2014	569 400\$	3,49000%
Total :	805 000\$	

Prix : 100,00000
Échéance moyenne : 4 ans et 3 mois
Coût réel : 3,49000%

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

« Banque Royale du Canada »

<i>Échéance</i>	<i>Montants</i>	<i>Taux</i>
1 ^{er} décembre 2010	55 900\$	3,40000%
1 ^{er} décembre 2011	57 900\$	3,40000%
1 ^{er} décembre 2012	59 800\$	3,40000%
1 ^{er} décembre 2013	62 000\$	3,40000%
1 ^{er} décembre 2014	569 400\$	3,40000%
Total :	805 000\$	

Prix : 100,00000
Échéance moyenne : 4 ans et 3 mois
Coût réel : 3,40000%

CONSIDÉRANT QUE l'offre ci-haut provenant de la « *Banque Royale du Canada* » s'est avérée la plus avantageuse ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte l'offre qui lui est faite de « *Banque Royale du Canada* » pour son emprunt de 805 000\$, par billet en vertu des règlements d'emprunt numéros 125-2007, 130-2007 et 141-2008, au prix suivant, échéant en série de cinq (5) ans, comme suit :

<i>Échéance</i>	<i>Montants</i>	<i>Taux</i>
1 ^{er} décembre 2010	55 900\$	3,40000%
1 ^{er} décembre 2011	57 900\$	3,40000%
1 ^{er} décembre 2012	59 800\$	3,40000%
1 ^{er} décembre 2013	62 000\$	3,40000%
1 ^{er} décembre 2014	569 400\$	3,40000%
Total :	805 000\$	

Prix : 100,00000
Échéance moyenne : 4 ans et 3 mois
Coût réel : 3,40000%

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise monsieur Georges Dinel, Maire, et monsieur Jean Vachon, trésorier, à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution, notamment les billets couverts par la présente émission.

Adoptée à l'unanimité

09-11-423

AUTORISATION DE L'EMPRUNT DE 805 000\$, PAR BILLETS, EN VERTU DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉROS 125-2007 (POUR L'ACHAT D'UN PARC DE VÉHICULES), 130-2007 (POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE SUR DIFFÉRENTES RUES DU TERRITOIRE), ET 141-2008 (AU MONTANT DE 400 000\$, POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE SUR LE TERRITOIRE) – RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, souhaite emprunter par billet un montant total de 805 000\$:

- Règlement d'emprunt numéro 125-2007 pour l'achat d'un parc de véhicule, pour un montant de 550 000\$
- Règlement d'emprunt numéro 130-2007 pour effectuer des travaux d'asphaltage sur différentes rues du territoire, pour un montant de 127 500\$
- Règlement d'emprunt numéro 141-2008 pour effectuer des travaux d'asphaltage sur le territoire, pour un montant de 127 500\$

CONSIDÉRANT QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau, appuyée par monsieur le conseiller André McNicoll et il est résolu:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

QU'un emprunt par billet, au montant de 805 000\$, prévu aux règlements d'emprunt numéros 125-2007, 130-2007 et 141-2008 soit réalisé.

QUE les billets soient signés par le Maire, monsieur Georges Dinel, ainsi que par le trésorier, monsieur Jean Vachon.

QUE les billets soient datés du 1^{er} décembre 2009.

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement.

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

2010 :	55 900\$
2011 :	57 900\$
2012 :	59 800\$
2013 :	62 000\$
2014 :	66 300\$
2014 :	505 200\$ à renouveler.

QUE, pour réaliser cet emprunt, au montant de 805 000\$, la Ville de Brownsburg-Chatham émette, pour un terme plus court que prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 1^{er} décembre 2009), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2015 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 125-2007, 130-2207 et 141-2008, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée à l'unanimité

09-11-424

DOSSIER DE TRAVAUX DE PAVAGE DE LA MONTÉE SAINT-PHILIPPE – ACCEPTATION DES TRAVAUX – AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA RETENUE (SINTRA)

CONSIDÉRANT les travaux de pavage effectués sur la montée Saint-Philippe ;

CONSIDÉRANT QU'une retenue a été effectuée sur le contrat de « *Sintra Inc. – Région Lanaudière - Laurentides* » conformément au devis de soumissions ;

CONSIDÉRANT QU'il y a maintenant lieu d'accepter les travaux effectués et de libérer la retenue qui garantissait l'exécution desdits travaux ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport soumis par les ingénieurs en charge du dossier, soit « *CIMA+, Société en nom collectif* » ainsi que de leurs recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André McNicoll, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la libération de la retenue de « *Sintra Inc. – Région Lanaudière Laurentides* » au montant de 27 407,16\$, incluant les taxes applicables.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le montant de cette dépense sera payé à même le règlement numéro 089-2005 pour les travaux de réhabilitation à être effectués sur la montée La Branche, consistant notamment en la réfection de la chaussée, des bordures et des trottoirs.

Adoptée à l'unanimité

VARIA

09-11-425

DOSSIER « RÉGIE INTERMUNICIPALE ARGENTEUIL / DEUX-MONTAGNES » - NOMINATION D'UN CONCILIATEUR

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham est membre de la *Régie Intermunicipale Argenteuil / Deux-Montagnes* (RIADM) ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville estime que le poste du président de la RIADM est présentement vacant, et ce, depuis le 19 novembre 2009, en raison de l'article 468.17 de la *Loi sur les cités et villes* ;

CONSIDÉRANT QUE la nomination d'un nouveau président se heurte présentement à une difficulté associée à l'application de l'entente, notamment quant à l'expression des votes et la prétendue reconduction « automatique » du mandat du président dont se réclame le maire de la Ville de Lachute ;

CONSIDÉRANT QUE les prescriptions de la Loi sur les cités et villes autorisent la Ville, en sa qualité de membre de la RIADM, à réclamer auprès du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du territoire, la nomination d'un conciliateur aux termes de l'article 468.53 de la *Loi sur les cités et villes* ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André McNicoll, appuyé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.

QUE la présente résolution soit transmise à madame Lachance, représentante du ministre sur le territoire de la Régie Intermunicipale Argenteuil / Deux-Montagnes (RIADM) afin d'obtenir du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la nomination d'un conciliateur dans le but d'aider les municipalités membres de la RIADM à trouver, en outre, un accord quant à l'application de l'entente pour la désignation d'un président.

Adoptée à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal
de la Ville de Brownsburg-Chatham***

MOTION

AVIS DE MOTION EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SERGE RIENDEAU QU'À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE, IL ADOPTERA OU FERA ADOPTER LA MODIFICATION DE L'ALINÉA 7 DE L'ARTICLE 71 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 058-2003 CONCERNANT LE ZONAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM ET SES PLANS, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ, AFIN DE PERMETTRE L'USAGE DE 2 ABRIS TEMPORAIRES OU D'UN ABRI DOUBLE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des contribuables posent des questions sur différents dossiers et monsieur le Maire, Georges Dinel, leur répond.

09-11-426

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 19h20, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

QUE la présente séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Georges Dinel,
Maire

M^e Marie-Josée Larocque, notaire
Greffière et directrice générale
adjointe